

Appel de projets pour la pérennisation de n otre église et son Espace Symphonique

• Les orientations de l'Assemblée de Fabrique

Poursuivre la réaffectation de l'église dans le sens des choix de 2013, confirmés par le PDI de 2015 :

1. Nous assurer de pérenniser l'entente locative avec l'Orchestre Symphonique de Lévis, clé de voûte de cette réaffectation
2. Identifier un ou des repreneurs capables de garantir la protection de ce bâtiment, en optimisant son occupation permanente actuelle et une plus importante intégration dans la vie communautaire
3. Négocier avec ces repreneurs des conditions favorables au maintien des activités de la Saint-Vincent-de-Paul en ce lieu
Négocier une entente permettant de répondre aux besoins d'occuper un espace, à des fins pastorales.



Contenu essentiel d'un projet à soumettre.

Description sommaire du projet, de son intégration avec l'**Espace Symphonique**, des impacts positifs sur l'occupation du bâtiment et sur la communauté de St-David

Moyens mis en œuvre pour la pérennisation du bâtiment

Présentation des promoteurs, qualifications et expertises, connaissances du milieu

Coûts estimés de mise en œuvre et mode de financement

Échéancier de réalisation

Lettres de support significatives

